

KELEIER AR MERZHER



Photo de Roland Le Toullec.



Bulletin Municipal

LA MARTYRE

Mars 2017

MEMENTO

Ouverture de la mairie : LUNDI, MARDI, VENDREDI : 9h00 - 12h00 / 13h30 - 17h30
MERCREDI : 13h30 - 17h30

JEUDI ET SAMEDI : 9h00 - 12h00

Mairie 4 Route de Ty-Croas
Tél. : 02 98 25 13 19 / Fax : : 02 98 25 14 02
Adresse courriel : mairie@lamartyre.fr
Site : lamartyre.fr

Chantal SOUDON Maire, présidente aux finances, budget,
administration Générale, développement

Jean-Michel DONVAL Adjoint aux bâtiments, urbanisme, voirie
espaces verts, environnement, agriculture

Marie-Annick L'ERROL Adjointe au social, CCAS, enfance jeunesse, scolaire.

Mickaël VAILLANT Relations avec association/tourisme, animation
culturelle, communication, bulletin municipal,
bibliothèque.

Cantine 2 Route de La Roche Tél. : 02 98 25 10 76

Bibliothèque 4 Route de Ploudiry Tél. : 02 98 25 13 01

Regroupement Pédagogique Intercommunal

• Ecole communale (Primaire) Tél. : 02 98 25 13 87

• Ecole Ploudiry (Maternelle) Tél. : 02 98 25 13 76

Ecole Saint Joseph 7 Route de La Roche Tél. : 02 98 25 13 65

SIPP Route de Ploudiry Tél. : 02 98 25 16 52

Maison du Plateau Route de Ploudiry Tél. : 02 98 25 13 95

ALSH de Kerbrug Kerbrug Tél. : 02 98 25 15 69

Maison des Jeunes Ploudiry Tél. : 02 98 25 12 38

URGENCES

Pompiers: 18

Gendarmerie: 02 98 85 00 82

EDF (dépannage): 0810 333 029

Service assainissement de la CCPLD : 02 98 85 49 66

Service d'astreinte (24h/24 et 7j/7) : 06 11 74 64 98

SAMU / Gardes médicales: 15

Eau (SIPP) 06 80 60 33 75

Astreinte Eau (SIPP) 06 80 60 33 75

Astreinte Frelons asiatiques (SIPP):

06 80 60 33 75

Le **Keleier** est édité par la commune de La Martyre - 4 route de Ty-Croas - 29800 LA MARTYRE.

Tél. : 02.98.25.13.19 Site : <http://www.lamartyre.fr/>

Diffusion : les exemplaires sont distribués au domicile des habitants de La Martyre.

Directrice de la publication : Chantal Soudon. **Rédaction, mise en page, maquette,**

illustrations : Commission municipale du bulletin et Nastasia ANDRO (patrimoine)

Impression : MKS Communication **Crédits photos** : photothèque municipale divers partenaires

Tirage : 380 exemplaires

Vous pouvez consulter le bulletin municipal de ce trimestre ainsi que les bulletins municipaux des trimestres précédents sur le site internet de la commune .



SOMMAIRE

Edito	1
Agenda	2-3
Infos pratiques	4 à 7
Vie communale et intercommunale.....	8-12
Vie associative	13 à 19
Patrimoine, Histoire et histoires.....	20 à 24
Breton	couverture

Le printemps qui vient, va être actif du point de vue politique au niveau national. Pendant 4 dimanches en avril, mai et juin, nous sommes tous appelés à aller voter :

Pour les **présidentielles**, un premier tour le 23 avril, puis un deuxième tour à 15 jours d'intervalle, le 7 mai.

Pour les **législatives**, un premier tour le 11 juin? puis, 8 jours plus tard, le deuxième tour, le 18 juin.

La mairie a assuré la préparation de ces élections en mettant à jour les listes électorales et en rééditant de **nouvelles cartes électorales** qui vous seront distribuées par la poste au plus tard le 10 avril.

D'autre part, tous les jeunes de La Martyre ayant atteint l'âge de 18 ans la veille du premier tour (présidentielles et/ou législatives) seront inscrits d'office sur la liste électorale de notre commune, recevront leur première carte électorale et pourront donc voter au(x) scrutin(s) concerné(s). Qu'ils n'hésitent pas à venir vérifier en mairie qu'ils n'ont pas été oubliés !

Alors, même si la campagne électorale des présidentielles, complètement atypique, peut désorienter voire rebuter plusieurs d'entre nous par son manque de sens et ses rebondissements, allons voter malgré tout. C'est une chance pour chacun de pouvoir dire son mot et c'est l'un des enjeux de la démocratie.

Chantal SOUDON

Les bureaux de vote seront ouverts pour :
Les présidentielles : de 8 h 00 à 19 h 00
Les législatives : de 8 h 00 à 18 h 00 (à confirmer)

Week-end de l'Ascension
la Mairie fait le pont
le vendredi 26 et
le samedi 27 mai

En nevezamzer e vo kalz a virvilh e politikerezh ar vro. Galvet e vo pep hini ac'hanomp da votiñ, 4 sulvezh e miz Ebrel, Mae hag Even :

Evit dilenn ar **prezidant**, un dro gentañ d'an 23 a viz Ebrel, ha goude-se un eil tro pemzektez diwezhatoc'h, d'ar 7 a viz Mae.

Evit dilenn ar **gannaded**, un dro gentañ d'an 11 a viz Even, hag eizhtez diwezhatoc'h, an eil tro d'an 18 a viz Even.

Prientet eo bet an dilennadegoù gant an ti-kêr. Lakaet eo bet listenn ar voterien en he reizh ha moullet ez eus bet kartennoù-votiñ nevez hag a vo kaset deoc'h dre lizher a-benn an 10 a viz Ebrel d'an diwezhatañ.

A-hend-all, **holl yaouankizoù ar Merzher a vo 18 vloaz a-raok an dro gentañ** (dilennadeg evit ar prezidant pe ar gannaded) a vo lakaet anez goulenn war listenn voterien hor c'humun. Resev a raint o c'hartennoù-votiñ kentañ hag e c'hellint votiñ en dilennadegoù-se. Arabat dezho marc'hata da zont d'an ti-kêr da welet hag-eñ n'int ket bet ankounac'haet !

Neuze, daoust m'eo iskis-kaer ar c'habalerezh evit dilennadeg ar prezidant, ma c'hall trubuilhañ pe heugañ darn ac'hanomp gant an diboell m'eo hag an darvoudoù a zo bet, **deomp da votiñ evelato**. Ur chañs eo evit pep hini gellout lavaret e c'her, hag unan eus diazezoù an demokratelezh ez eo.

Chantal SOUDON

Lotissement Lann ar Merzher

La moitié des lots est réservée.
N'hésitez pas à en parler autour de vous.

Contact et renseignements en mairie

02 98 25 13 19

mairie@lamartyre.fr

Agenda

Agenda des événements locaux

Dates communiquées lors de la réunion de l'élaboration du calendrier annuel des associations

Dimanche 2 avril à 12 h 00 :
Maison du Plateau : Kig ha fars
Mein ha Diri

Dimanche 9 avril à 13 h 30 :
RV à la Maison du Plateau : Chasse aux œufs dans le bois à l'arrière de la Maison du Plateau

Samedi 29 avril de 10 h 00 à 12 h 00 :
Maison du Plateau : festival de Capoiëra

Samedi 6 et dimanche 7 mai :
Salle St Pierre Ploudiry : Marché des créateurs du printemps
A tout'Art

Dimanche 14 mai à midi :
Maison du Plateau : Rougail saucisses de l'Ecole St Joseph APEL

Vendredi 9 juin en soirée :
Maison du Plateau : AG de l'amicale laïque

Samedi 10 juin :
Parking Salle Pierre Abéguilé ou Maison du Plateau : Kermesse de l'école publique

Samedi 17 juin :
Salle des sports de Ploudiry : Feu de la St Jean Animations, restauration sur place, spectacle nocturne
Le Plateau en folie

Du 1er juin au 31 juillet : la commune de La Martyre accueillera les artistes qui souhaitent peindre les croix et calvaires de la commune dans le cadre du concours « Croix et Calvaires de Bretagne ». Ouvert à tous les amateurs de peinture.

Horaires des messes

Dimanche 26 mars à 10 h 30 à Loc-Eguiner
2 avril à 10 h 30 à Le Tréhou
9 avril à 10 h 30 à Tréflévénéz
Mardi 11 avril à 15 h 00 : célébration pénitentielle à Ploudiry
Jeudi 13 avril à 19 h 00 à La Martyre
Célébration de la Cène
Dimanche 16 avril à La Martyre : Pâques
23 avril à 10 h 30 à Ploudiry
30 avril à 10 h 30 à Le Tréhou
7 mai à 10 h 30 à Tréflévénéz
14 mai à 10 h 30 à La Martyre
21 mai à 10 h 30 à Loc Eguiner
Jeudi 25 mai à 10 h 30 à Tréflévénéz
Ascension
28 mai à 10 h 30 à Le Tréhou
4 juin à 10 h 30 à Ploudiry : Pentecôte
11 juin à 10 h 30 à La Martyre
18 juin à 10 h 30 à Loc Eguiner
25 juin à 10 h 30 à Tréflévénéz : Pardon
2 juillet à 10 h 30 à Ploudiry

L'Echo du Plateau (le feuillet mensuel de notre Ensemble paroissial) est disponible dans toutes les églises du Plateau. Vous y trouverez des renseignements pratiques.

Une permanence est assurée : le samedi matin de 10 h 30 à 11 h 30 à la maison interparoissiale de Ploudiry, 2 A Rue de l'enclos. (02 98 25 12 43)

Les horaires des messes peuvent être consultés sur le site du diocèse de Quimper
<http://catholique-quimper.cef.fr>

Vous y trouverez quelques indications qui vous aideront à trouver les contacts utiles pour une célébration

Aquarelle de Christian Mazéas



Samedi 15 juillet

La commune de La Martyre accueillera une étape du concours « Couleurs de Bretagne ».

Cette association parcourt la Bretagne et organise la découverte des richesses du patrimoine de notre région par le biais de concours de peintures dans plus de 50 communes.

Que vous soyez peintre amateur ou confirmé et quelque soit votre âge, vous pouvez participer à ce concours qui se tiendra sur notre commune le 15 juillet, toute la journée.

En fin de journée, toutes les œuvres représentant La Martyre seront exposées à la Maison du plateau. Un lot récompensera la meilleure œuvre de chaque catégorie.

Agenda des randonnées d'avril à juin 2017



DIMANCHE			
Date	Heure	Lieu	Point de rendez-vous
17/04/17 Lundi	14 h	La Martyre	Parking centre Bourg
30/04/17	14 h	Rosnoën	Parking grève du seillou
14/05/17	14 h	Le Folgoët	Parking près de la basilique
28/05/17	14 h	Plouider	Pont du châtel
11/06/17	14 h	Logonna Daoulas	Parking du Goréquer
25/06/17	Journée		Sortie annuelle
JEUDI			
		Lieu	Point de rendez-vous
20/04/17	14 h	Loc-Eguiner	Bourg
04/05/17	14 h	Plouneour-Menez	Bourg
18/05/17	14 h	Bodilis	Bourg
01/06/17	14 h	Saint Vougay	Bourg
15/06/17	14 h	Trémaouézan	Bourg
29/06/17	14 h	Tréflévénez	Bourg
MARDI			
		Lieu	Point de rendez-vous
11/04/17	14 h	Goulven	Parking de la digue
25/04/17	14 h	Berven	Bourg près de la chapelle
09/05/17	14 h	L'Hopital Camfrout	Parking de Tibidy
23/05/17	14 h	Guiclan	Bourg
06/06/17	14 h	Irvillac	Parking route du Tréhou
20/06/17	14 h	Brignogan	Parking en bas de l'église

Randos d'été du jeudi après-midi

29/06/17	14 h	Tréflévénez	Bourg (goûter offert par la municipalité)
20/07/17	14h	La Martyre	Place de l'Eglise (goûter offert par la municipalité)
17/08/17	14h	Le Tréhou	Place de l'Eglise (goûter offert par la municipalité)

Randos du mardi soir

04/07/17	20h	Ploudiry	Place de l'église
11/07/17	20h	Loc-Eguiner	Place de l'église
18/07/17	20h	Le Tréhou	Parking salle polyvalente
25/07/17	20h	Tréflévénez	Bourg
01/08/17	20h	La Martyre	Place de l'église
08/08/17	20h	La Roche-Maurice	Parking derrière l'Eglise

Contact : Janine LE LANN 02.98.25.10.66

Actualité info

Etat civil du 1er trimestre 2017

Mariage :

Le 13 janvier : Anthony PAYET et Justine SOL, domiciliés 5 bis Rue des Ormes

Décès :

Le 5 février : Jean Jacques Marie BERROU, domicilié à Kerbrug

Urbanisme enregistré en mairie

Dépôt de permis de construire

Maison, 14, Lann ar Merzher par Rachel DISARBOIS, 27 rue Alain Daniel à Landerneau

Maison, 11 Lann ar Merzher par M. LEFEBVRE et Mme ELLIAS, 10 Rue Y. Guiloux à Brest

Pergola au restaurant L'Auberg'in à Ty-Croas Mme LETALLANDIER

Dépôt de déclaration préalable

Changement toiture 10 Route de Ploudiry par Mme LAGADEC-BERVAS

Changement portes et fenêtres , 9 Route de Ty-Croas par Claude STEPHAN

Changement des menuiseries extérieures et création et suppression d'ouvertures, 11 Route du Keff par M. et Mme KERDONCUFF

Les imprimés de demande d'autorisation d'urbanisme sont sur le site : www.urbanisme.equipement.gouv.fr ou en mairie

Analyse d'eau

Prélèvement du 6 février 2017 au réservoir de Kerhuella à Ploudiry
Chlore libre : < 0.1 mg/LCl2/
Chlore total : 0.2 mg/LCl2
pH : 7.3 unité pH -
Nitrates : 17 mg/l

Eau prélevée conforme aux limites de qualité. L'analyse complète est affichée au tableau extérieur de la mairie.

**journée
défense
citoyenne**

Les jeunes gens qui ont 16 ans sont invités à se faire recenser en mairie dans le trimestre suivant leur anniversaire. Apporter le livret de famille des parents. Une attestation leur sera remise. Elle est nécessaire et obligatoire pour les concours, examens divers et permis de conduire.

Plusieurs habitants nous ont signalé en mairie qu'une « bande de jeunes » (jusqu'à une dizaine) allaient frapper à leur porte, parfois à des heures indues, puis s'enfuyaient .

Cela avait commencé pendant les vacances scolaires de février mais s'est poursuivi les week-ends suivants en journée et en soirée.

Si certains habitants concernés relativisent pour l'instant la gravité des faits, une personne âgée par contre parlait presque de harcèlement vu leur répétition et l'anxiété que cela générerait chez elle.

De mon côté, je pense que si les gens en arrivent à contacter la mairie, c'est que cela commence à dépasser les bornes. Ce petit jeu peut paraître anodin mais il est maintenant temps d'arrêter.

J'en appelle à la responsabilité de tous et regretterais vraiment de devoir demander des tours de ronde à la gendarmerie si cela se reproduisait.

Chantal SOUDON

Etablissement des procurations

Vous serez absent de La Martyre pour voter aux élections présidentielles : les dimanches 23 avril et 7 mai ou aux élections législatives : les dimanches 11 et 18 juin, vous pourrez voter par procuration.

Demandez à un électeur inscrit sur la liste électorale de La Martyre de voter pour vous et rendez vous à une gendarmerie pour établir une procuration. Il est possible, également, de la pré-remplir sur internet. Mais « l'étape gendarmerie » est quand même obligatoire. Se munir de la date de naissance de la personne que vous avez choisie pour voter à votre place.

N'attendez surtout pas le dernier moment pour accomplir cette démarche citoyenne !

Campagne de dératisation et désourisation

L'entreprise APA, chargée par la commune de la dératisation et de la désourisation auprès des particuliers, passe 2 fois par an. Un premier passage a lieu au printemps, au mois de mars et un deuxième à l'automne, en octobre.

Pensez à vous inscrire en mairie si vous souhaitez le passage du dératiser dans votre propriété. Le service est gratuit. La date précise sera publiée sur le panneau électronique et dans la presse dès qu'elle sera connue.



Informations pratiques

Délivrance des Cartes d'Identité Nationale et des passeports

Prendre rendez-vous dans les mairies les plus proches

☐ La Mairie de Landerneau 02 98 85 43 00

Elle reçoit du lundi au vendredi :

8 h 30 / 12 h 00 // 13 h 30 / 17 h 30

Le samedi matin : 9 h 00 / 12 h 00

Il est également possible de prendre RV sur l'adresse mail suivante : etatcivil@mairie-landerneau.fr, en proposant plusieurs dates et créneaux.

☐ La Mairie de Sizun 02 98 68 80 13

Reçoit le mardi après-midi, le jeudi matin, le vendredi après-midi et le samedi matin.

Il est souhaitable de remplir une pré-demande en ligne à l'adresse suivante : <https://predemande-cni.ants.gouv.fr/>

Ce dispositif concerne les premières demandes, les renouvellements, les cas de perte ou de vol du titre.

Attention le délai se rallongera avec les départs en vacances et les examens et concours de fin d'année scolaire.

Récupération des déchets sur la commune

Conteneurs couvercles jaunes et verts : mardi après-midi au domicile en alternance.

Si le mardi est jour férié, la tournée est reprogrammée le mercredi. Prévoir de mettre les conteneurs le mardi soir car le ramassage peut se faire à partir de 5 h 00 du matin le mercredi.

Pour acheter un conteneur : appeler le service environnement de la Communauté de communes, Zone de St Ernel à Landerneau : 02 98

Eco-point : route de Ploudiry, parking de la Maison du Plateau : verre et textiles

Aire intercommunale de Keravel : route de Ty-Croas : déchets verts **UNIQUEMENT**

Des matériaux non autorisés sont régulièrement retrouvés sur cette aire. Il serait dommage d'en limiter l'accès à cause d'incivilités.

Déchetteries de St Eloi ou Daoulas (Autres déchets)

Pour tout déchet particulier (ex. : pneu...) s'adresser au préalable aux déchetteries pour avoir connaissance du règlement.

☎ Aire de St Eloi : 02 98 85 19 50

☎ Aire de Daoulas : 02 98 25 92 60

A votre service

Secrétariat 29. Sandrine Perrot propose ses services aux entreprises

Titulaire d'un Brevet de technicien supérieur (BTS) d'assistance de gestion, Sandrine Perrot vient de s'installer sous le statut d'auto-entrepreneur, créant Secrétariat 29.

Après une quinzaine d'années d'expérience dans l'industrie et le social, Sandrine continue dans la voie du secrétariat général au profit des petites entreprises qui n'ont pas forcément besoin d'un salarié à temps plein, des particuliers et des associations ou tout simplement pour des opérations ponctuelles ou des dépannages. Disponible du lundi au vendredi, elle prend les travaux à son domicile ou se déplace dans un rayon d'une cinquantaine de kilomètres à l'intérieur du triangle Brest-Morlaix-Châteaulin.

Contact : Sandrine PERROT- Kerbrug LA MARYRE / 07 68 42 53 69 /

secretariat.29@laposte.net



Ouverte depuis le 15 janvier, la société BZH Diagnostics est spécialisée dans la réalisation de l'ensemble des diagnostics immobiliers obligatoires pour la vente et la location (Dpe, amiante, état parasitaire...). Corinne LE GUEN, gérante, après 15 ans d'expérience en agence immobilière et

société HLM, a souhaité s'installer à son compte dans un domaine plus technique. La société vous propose également d'effectuer vos états des lieux pour vos biens locatifs et de vous conseiller en tant qu'acheteur pour l'interprétation des documents remis lors de vos visites.

Les prestations s'adressent indifféremment aux particuliers et aux professionnels sur la commune et les alentours.

Contact : www.bzh-diagnostics.fr / 07 60 98 64 08
hello@bzh-diagnostics.fr

Mme DONDELINGER, qui habite au Coguen, recherche du terrain à louer pour 2 chevaux.

02 98 40 90 40 / 06 73 49 20 60

Recherche pour prochaine rubrique Patrimoine du bulletin : menus anciens de baptême, communion, mariage.

Merci d'en faire part à la mairie.

Communiqués divers



Isolation des combles à 1 €

Renseignements à la permanence d'Ener'gence à Landerneau, 32 quai de Léon (Pont Info Habitat) les 1er et 3ème mercredis de chaque mois, de 9h à 12h sans rendez-vous.

Ener'gence, conseils neutres et gratuits sur l'énergie—02 98 33 80 97 / 9 rue Duquesne à Brest / www.energence.net



S'engager dans la lutte préventive contre le frelon asiatique

Introduit accidentellement en France en 2004, le frelon asiatique s'est rapidement installé sur la majorité du territoire. Il est maintenant solidement implanté en Bretagne et représente un réel danger pour l'homme, la biodiversité et l'apiculture.

La protection de la population passe inévitablement par une diminution du nombre de nids. A l'heure actuelle, le seul moyen préventif est le piégeage des fondatrices au printemps.

Comment je peux agir ?

- Où piéger : partout tous les 200 m, (impossible à mettre en place) mais en particulier :
 - près des lieux où ont été trouvés les nids non détruits, après la chute des feuilles.
 - Près des lieux où il y a à manger : en ville près des étals de commerce de denrées alimentaires, près des arrières cuisines de restaurant...
 - Près des fleurs ou fruits appréciés par le frelon asiatique
- Avec quel piège : des pièges sélectifs de fabrication artisanale ou du commerce (piège Vété Pharma, fortement conseillé)

Avec quel appât : 1/3 bière, 1/3 sirop de grenadine, 1/3 vin blanc ou produits du commerce (appât Vété Pharma)

- **Pourquoi piéger au printemps ?** : Début mars, les fondatrices quittent leur refuge d'hiver. Elles sont à la recherche de nourriture sucrée et d'un lieu pour construire un nouveau nid. Début mai, elles construisent un premier nid, bâtissent les cellules, pondent des œufs et élèvent les futures ouvrières. La construction des nids secondaires a lieu en été, fin juin, début juillet. La colonie est développée et nécessite un nid bien plus grand que le premier. En été les ouvrières doivent rapporter des proies pour nourrir le couvain et peuvent être attirées par un piège à base de protéines. Plus tard en automne, elles doivent rapporter de la nourriture sucrée pour les adultes restés au nid. Fin septembre, début octobre, les sexués s'envolent pour s'accoupler. Les mâles et femelles ne passeront pas l'hiver. Seules les futures reines survivront et chercheront un nouvel abri. Le nid est abandonné.

L'an dernier, la Communauté de communes a payé plus de 40 000 € et détruit 374 nids pour lutter contre le frelon asiatique sur le territoire communautaire. L'enjeu du piégeage individuel est aussi financier.



Un piège véto pharma

Instauration de concessions au cimetière

Jusqu'à présent, à La Martyre, les sépultures, que ce soit au cimetière ou au site cinéraire, s'effectuaient en " terrain commun", aucun emplacement n'ayant jusqu'alors fait l'objet de concession.

Dans ce cadre, la commune aurait la faculté de procéder à la reprise de la sépulture, dans les conditions fixées à l'article R. 2223-5 du code général des collectivités territoriales qui dispose que « l'ouverture de fosses pour de nouvelles sépultures n'a lieu que de cinq années en cinq années ». Au terme de ce délai, dit de rotation, la reprise de sépulture en terrain commun serait même possible sans formalité particulière.

Cette possibilité n'a, bien entendu, jamais été envisagée à défaut de concessions.

À la demande de familles, la commune va instituer des **concessions** au cimetière communal (incluant le site cinéraire) à compter du **1er janvier 2018**.

Courant juin 2017, chaque famille, actuellement titulaire de sépulture, se verra adresser un courrier lui proposant une concession, moyennant un prix qui fera l'objet d'une délibération au Conseil Municipal de juin.

Des options seront possibles telles que :

La dimension souhaitée (2, 4 ou 6 m²)

La durée souhaitée (15 ou 30 ans)

Nous avons voulu dès à présent vous faire part de cette information afin de donner le temps, à chaque famille de, déjà, réfléchir ensemble à ces nouvelles modalités.

Un règlement intérieur pour notre cimetière communal est également en passe d'être adopté et sera communiqué lors de la mise en place des concessions.



Au fil des conseils municipaux

Comme à l'accoutumée, les conseils municipaux de ce premier trimestre ont principalement été consacrés aux chiffres :

Le 3 février pour constater et valider les comptes de 2016

Le 3 mars pour établir le budget pour 2017.

Comptes 2016

Le budget de fonctionnement présente un excédent de 144.500 € (151.300 € en 2015).

La maîtrise des dépenses a permis de compenser partiellement la baisse des dotations de l'Etat.

Du côté investissement, l'excédent s'est élevé à plus de 196.000 €, un montant particulièrement élevé du fait, entre autres, de la vente de terrains et du report (pas forcément voulu) de certains chantiers (voirie et giratoire du Keff).

La somme de ces excédents permet pour le **Budget 2017** de

Faire face à la baisse prévue des dotations

Maintenir les taux des impôts locaux, déjà dans la tranche basse des communes comparables aux nôtres

Maintenir également les subventions aux associations

Poursuivre notre désendettement (notre dette s'élève au 1.1.2017 à 515.000 €)

Tout en prévoyant un volume conséquent de dépenses d'investissement :

Economies d'énergie :	
changements fenêtres+ programmation chauffage dans divers bâtiments	5 045 €
Eglise	
Programme de travaux d'entretien	13 456 €
Mise en valeur Intérieur (scénographie)	44 502 €
Ecole	
Travaux de sécurisation" attentats"	5 000 €
Voirie	
Giratoire du Keff (notre part du projet porté par le Département)	85 000 €
Voirie : 2 tranches Marché Eurovia	85 124 €
Aménagement aire Ty Croas + parkings bourg	5 119 €
Enfouissement route de Ty Croas et Eclairage Public Ar Menez (travaux	15 137 €
Enfouissement des réseaux route du Keff (+ leds)	31 780 €
Cantine et bibliothèque	
Ravalement cantine	10 529 €
Réfection peintures de la bibliothèque	7 537 €
Salle des jeunes et allée de boules	
Peinture plafond, huisseries, bancs	4 326 €
Sentiers	
Signalétique, aménagements	6 700 €
Travaux de sécurisation et aménagement du bourg	
A chiffrer selon étude Finistère Ingénierie Assistance : panneaux, murets	15 000 €
Logiciels, Numérisation, ...	
Site internet et autres logiciels	4 950 €
Divers	
matériels dont barnums, grilles expo,...	7 725 €

Certains de ces investissements ont fait l'objet d'une demande de subventions auprès de l'Etat, de la Région, du Département ainsi que de la Communauté de communes.

Tous les comptes détaillés sont bien entendu disponibles en mairie.



Information de la Communauté de communes

Offre d'emploi saisonnier au service tourisme Eté 2017

La communauté de communes du pays de Landerneau-Daoulas recrute cinq agents d'accueil touristique saisonniers pour l'été 2017. Les postes sont ouverts à toute personne âgée de 18 ans au moins au 1er janvier 2017.

Temps de travail hebdomadaire : quatre contrats à temps plein (35h/semaine) et un contrat à temps partiel (80%, soit 28h/semaine)

Période prévisionnelle des contrats : du 4 juillet au 2 septembre 2017 et un poste (basé à Landerneau) du 23 juin au 23 septembre 2017.

Localisation des postes :

Office de tourisme à Landerneau

Points d'information touristique à Daoulas, La Roche-Maurice et La Martyre.

Un des postes sera affecté à trois sites distincts. Des accueils en mobilité sont susceptibles d'être instaurés (permanence dans les campings ou pendant les événements estivaux).

Missions :

Accueil et renseignement du public (français et étranger)

Compétences demandées :

Aisance relationnelle / maîtrise de langues étrangères (dont l'anglais) / connaissances sur le territoire.

Une appétence pour le patrimoine serait une qualité appréciée.

Spécificités des postes d'accueil en point I :

- La Roche-Maurice : conduite de visites guidées du site du château de Roc'h Morvan (formation assurée sur site en début de contrat)
- Daoulas : accueil de l'écomusée de la meunerie (billetterie)
- La Martyre : conduite de visites guidées de l'enclos paroissial (formation assurée sur site en début de contrat)

Date limite de réception des candidatures : vendredi 21 avril 2017

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez contacter Sophie Louarn, responsable du service tourisme par téléphone au 02 98 21 37 67 ou par courriel : sophie.louarn@ccpld.bzh

Les candidatures (CV et lettre de motivation manuscrite) sont à adresser à :

Monsieur le président
Direction des moyens généraux
Service ressources humaines
Centre Théo Le Borgne
1, rue du docteur Pouliquen - CS 20729
29207 LANDERNEAU

ou par courriel : rh@ccpld.bzh

Réunis en séance ordinaire, à la salle communale de Le Tréhou, le mardi 21 Février 2017, les élu(e)s, représentant les communes au comité syndical, ont voté les budgets 2017.

➤ **Budget du service de l'eau (communes : Loc-Eguiner, Ploudiry et La Martyre)**

La section d'exploitation s'équilibre à 313 700 €

Au vu du manque de pluviométrie pendant les mois d'hiver et donc, le risque cet été de devoir solliciter d'avantage l'unité de production de Goasmoal sur l'Elorn pour assurer la distribution à nos 1 000 abonnés, le budget 2017 prévoit une provision de 30 000,00 € pour l'achat d'eau, contre une dépense réelle 20 746 € en 2016.

La section d'investissement s'équilibre à 121 000 €

➤ Les dépenses et chantiers prévus en 2017 sont :

- Le remboursement de la dette
- Le remplacement de compteurs (objectif 300)
- Le remplacement de canalisations à La Martyre sur 2 sites :
 - Kéravel à Ty Croas, le long de la route départementale
 - Sortie du bourg vers le Keff.

➤ **Budget général (communes : Loc-Eguiner, Ploudiry, La martyre, Le Tréhou et Tréflévénez)**

La section de fonctionnement s'équilibre à 947 400 €

➤ Deux sujets impactent le budget

- **L'organisation** en année pleine, par le SIPP, de la **garderie périscolaire au Tréhou**. Ceci implique que la commune verse au Syndicat, tout comme Ploudiry et La Martyre, une part fixe de 15% du besoin de financement annuel de cette compétence.
- **Le retour à la semaine de 4 jours à Pécole St Joseph de la Martyre** à la rentrée scolaire 2017. Les 3 heures hebdomadaires de Temps d'Activité Périscolaire à l'école St Joseph sont de ce fait supprimées. Par contre pour les familles qui rencontreraient des difficultés de garde de leurs enfants le mercredi matin le SIPP met en place un service de garderie sur cette matinée.

La section d'investissement s'équilibre à 139 700 €

➤ Les principales dépenses sont liées au

- Remboursement de la dette
- Au paiement du camion livré en Janvier 2017
- A l'acquisition d'une auto-laveuse pour entretenir les sols des bâtiments intercommunaux et communaux.
- A l'étude de faisabilité de rénovation de la salle de sport (isolation, éclairage, surface de jeu).

Les élu(e)s ont débattu de la loi LABBE interdisant l'utilisation de produits phytosanitaires dans les espaces publics à compter du 1^{er} Janvier 2017.



L'article 1 de la loi n° 2014-110 du 6 février 2014 stipule « **qu'il est interdit aux personnes publiques d'utiliser ou de faire utiliser les produits phytopharmaceutiques, pour l'entretien des espaces verts, des forêts ou des promenades accessibles ou ouverts au public** ».

Les lieux où l'application de cette loi semble la plus difficile à mettre en œuvre sont les cimetières, où les tombes ne sont pas toujours bien alignées, ce qui empêche la mécanisation des tâches.

Comme cela a déjà été expérimenté dans d'autres communes, **il est envisagé d'organiser à La Martyre une journée d'entretien et de désherbage des parties communes du cimetière, avant la Toussaint. Un chantier participatif où chacun pourra venir avec sa binete et son énergie !.**

Maison des Enfants de Kerbrug

Le centre de loisirs de La Martyre a accueilli les enfants du 13 février au 17 février et du 20 février au 24 février. La première semaine était consacrée aux châteaux et la seconde à la sécurité.

Sous la houlette de Patricia CHEMINOT, secondée par Myriam QUERE, Jeanine PASSILER, Edith JOUAN, Marie-Hélène CLOAREC et trois stagiaires B .A.F.A, Maëlis LE BERRE, Lisa RANNOU et Véronique ABHERVE, les enfants ont fabriqué un château fort, des masques de chevalier, des chapeaux de princesse et ont découvert le château de Kergroades à Bréles. Sur le thème de la sécurité nous avons réalisé un camion de pompiers en carton, un livret sur la sécurité et fait un exercice d'évacuation et d'incendie. Une sortie à l'espace des pompiers à Plougastel-Daoulas a permis aux enfants de découvrir les camions de toute génération.



L'accueil de loisirs est ouvert le lundi, mardi, jeudi, vendredi de 7h30 à 9h00 et de 16h30 à 19h30 et le mercredi de 7h30 à 9h00 et de 12h00 ou 13h00 à 18h30 avec ou sans déjeuner.

Contact ☎ : 02 98 25 15 69 Site : SIPP.BZH

centredeloisirlamartyre@orange.fr

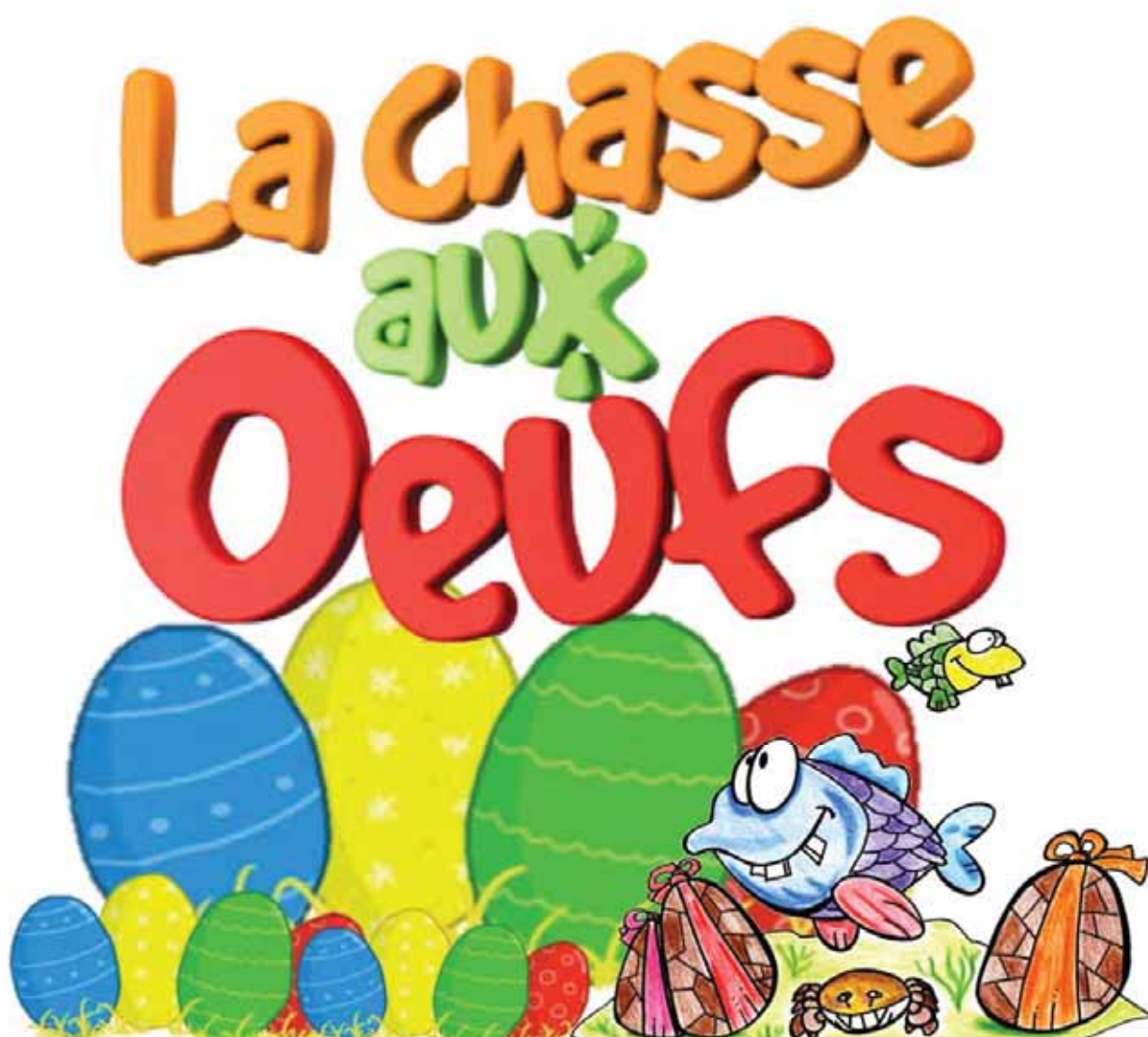
MAISON DU PLATEAU

La Martyre / Ploudiry

DIMANCHE

9 AVRIL 2017

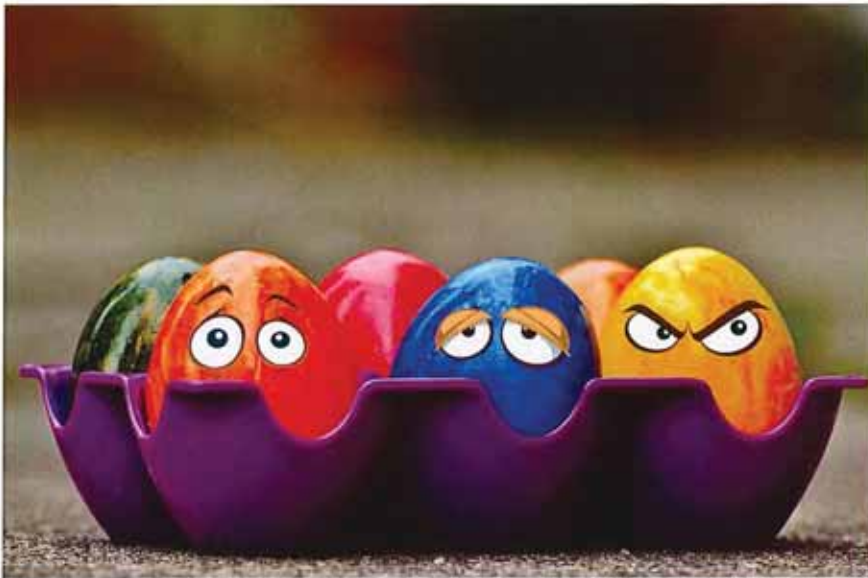
Pour les
moins de
12 ans



Dès 13h30 à la Maison du Plateau

Un goûter sera offert à 15h.

Organisation : les communes de La Martyre et de Ploudiry



DU 19 MARS AU 16 AVRIL

CONCOURS DE PAQUES

Viens décorer l'arbre de Pâques !

Pour décorer l'arbre de Pâques, amène ta décoration faite manuellement (peint, colorié, avec des strass, ...) sur le thème de Pâques (œuf, poule, ...), et place-là dans l'arbre de la bibliothèque.

Une seule décoration par enfant.

La plus belle décoration recevra un superbe chocolat de Pâques !

Remise des prix le 16 avril 2017 à 12h00.

Récompenses en chocolats pour les participants.

Rappel horaires :

- Mardi (1^{er} et 3^{ème} du mois) : 20h30 – 21h30
- Mercredi : 10h30 – 12h00
- Jeudi : 1
- Vendredi : 16h45 - 18h15
- Dimanche : 10h30 – 12h00

Pendant les vacances la bibliothèque n'est ouverte que le dimanche.

**CONCOURS
OUVERT A TOUS
LES ENFANTS**

**UNE DECORATION
PAR ENFANT**

**DECORATION
FAITE
MANUELLEMENT**

**RECOMPENSES EN
CHOCOLAT POUR
TOUS LES
PARTICIPANTS**

**BIBLIOTHEQUE DE LA
MARTYRE**

4 route de Ploudiry
29800 la martyre
02 98 25 13 01

bibliothequelamartyre@orange.fr

Le coup de cœur :



**Amélia de
Kimberly
McGraigh**

Un livre poignant, tout à fait d'actualité, on ne s'attend pas au dénouement final. A conseiller !!!

Ener'Gym

Gros plan sur une animation sportive proposée par Ener'gym

« C'est de la gym tonique visant au renforcement cardiaque, musculaire et articulaire.

La souplesse, la coordination et les étirements sont travaillés en musique.

Cette approche est ludique et variée.

Elle se fait avec ou sans l'utilisation de petits matériels comme le ballon, les élastiques, les bandes lestées...

Les séances sont adaptées et accessibles à tous.

Quelques mots-clés : lâcher prise, bien être, plaisir et bonne humeur sont au rendez-vous! »

Anita Jégou (animatrice)



Ener'gym, association sportive de La Martyre.

Prenez soin de vous, n'hésitez pas à nous rejoindre.

Les animations sportives concernent :

les enfants (à partir de 4 ans) le mercredi après-midi

les adultes

les séniors

Elles sont proposées les lundis, mercredis et jeudis à différentes heures

Pour répondre au mieux à vos attentes.

Contacts : Mithé →02 98 25 14 55 ou 06 64 79 14 55

assogymlamartyre@gmail.com

Ecole St Joseph



Projet collectif en arts plastiques avec Gwenaëlle Uguen

Notre fil rouge étant le vivre ensemble, cette œuvre collective rentrera parfaitement dans ce cadre.

Gwenaëlle intervient dans toutes les classes et nous aide à réaliser un nouveau panneau d'accueil pour notre école, qui sera placé sur la façade de l'établissement.

Nous sommes partis du patrimoine existant, les enfants ont observé ce qui les entourait. Nos regards se sont donc tournés vers l'église, toute proche de l'école. Nous nous sommes inspirés des graphismes existant sur l'église et dans l'église.

Gwenaëlle intervient tous les lundis pendant deux mois environ.

Ainsi chaque enfant aura son "empreinte" sur la façade de l'école.

A la rentrée prochaine

Suivant l'avis général des parents et de l'équipe pédagogique, nous revenons à la semaine des 4 jours. La Maison des Enfants de Kerbrug sera ouverte le mercredi **toute la journée** pour l'accueil périscolaire.



Club des Bruyères de La Martyre Tréflévénéz

Le Club a 40 ans en 2017

1977 : l'association « Amicale du 3^{ème} âge de La Martyre » est fondée en mars. Elle a pour but de créer une amitié entre les membres de cette association, de trouver des loisirs et des activités à réaliser ensemble. *Article 1^{er} des statuts.*

La déclaration au journal officiel date du 16 mars 1977.

A la première assemblée générale, le 10 décembre 1978, il est mentionné quelques adhérents de Tréflévénéz et le 14 décembre de cette même année, un vote désigne Madame Vély de Tréflévénéz comme membre du comité, pour représenter sa commune.

En décembre 1980, le registre des délibérations mentionne 118 adhérents.

2017 : 40^{ème} anniversaire de cette association qui est devenue le Club des Bruyères et que nous pensons fêter en décembre. Le club compte 62 adhérents, en mars 2017.

Nous faisons appel aux personnes susceptibles de posséder des photos des membres du club à ses débuts (ou plus récentes) pour nous les prêter, le temps de les copier. Merci d'avance.

Ci-dessous un extrait de la première page du registre des délibérations, lors de la création, en 1977 et écrit de la main de Clarisse Herry, secrétaire.

Le bureau est ainsi constitué, en mars 1977 : Président : François Yvinec

Vice-présidente : Cécile Kérouanton

Vice-président : Paul Moysan

Secrétaire : Clarisse Herry

Trésorier : François-Marie Tourbot

La décision en a été prise en déce
1976. Un comité a été élu par
l'ensemble des Anciens convoqués à
cet effet. Ce comité est composé de
13 membres dont voici les noms :
Cabon Joseph — Floch Joséphine
Cquillerm Joséphine — Herry Clarisse
Kermarec Marie — Kérouanton Cécile
Madec François — Moysan Paul
Lorient Célestine — Sangner René
Tourbot François-Marie — Tourbot Yvonne
Yvinec François
Ce comité en suite procéda à
l'élection des 5 membres du Bureau



Section locale des anciens combattants de Ploudiry La Martyre Tréflévénéz

Les anciens combattants UNC de la section Ploudiry - La Martyre - Tréflévénéz se sont réunis le samedi 21 janvier en assemblée générale à la salle Pierre Abéguillé de LA MARTYRE, sous la présidence de Pierre Cocherel et en présence de Marc THYSSEN, Secrétaire Général de l'UNC Départementale, ainsi que d'Yvon MARZIN suppléant du responsable UNC du Secteur de l'Elorn. On notait également la présence des maires des trois communes.

En ouverture de séance le président après son mot de bienvenue a présenté ses vœux à l'assistance et remercié plus particulièrement les maires de leur présence mais aussi de leur participation tant physique que financière aux différentes manifestations de la section.

Il a ensuite fait observer une minute de silence à la mémoire de nos deux camarades décédés cette année (Emile BARON et François LE STANG) mais aussi à l'intention des combattants décédés lors des différents conflits.

Le secrétaire Yves Le Lann a fait lecture du bilan des activités de l'année écoulée, en soulignant l'érosion constante dans les effectifs de la section. Une fois de plus il a fait appel à tous les adhérents de poursuivre le recrutement de jeunes parmi les OPEX particulièrement, ainsi que parmi les soldats de France, car ce sont eux qui devront reprendre le flambeau et défendre nos valeurs dans les années futures qui sont : "L'entraide, la solidarité et le devoir de mémoire."

Bien entendu la Section a participé avec ses porte-drapeaux (ceux des 3 communes) à toutes les manifestations patriotiques et commémoratives habituelles, mais aussi à d'autres manifestations telle l'Assemblée Générale statutaire de l'UNC départementale à Plouvien, de même qu'à d'autres plus festives, comme la fête de l'amitié traditionnelle de La Martyre, qui a remporté un franc succès..

Après avoir touché un mot sur le budget de la Défense pour 2017, concernant les anciens combattants, avec l'augmentation de la retraite du combattant de 4 points pour l'année 2017, il a ensuite souligné le problème des demandes de cartes du Combattant faites par les militaires ayant servi en Algérie après le 2 juillet 1962, que le gouvernement se refuse obstinément à leur attribuer.

Enfin il a aussi demandé à tous ceux qui ont pris part à des actions de feu ou de combat en Algérie, de faire une demande, afin d'obtenir le bénéfice de la campagne double, auprès du service des pensions de La Rochelle.

Yvonne LE GARREC, trésorière a ensuite présenté le bilan financier de l'association, avec un solde légèrement positif pour l'année 2016.

Ce fut ensuite au président de lever un coin de voile sur le programme de l'année 2017: L'Assemblée statutaire départementale à Concarneau le 11 mars 2017. La fête de l'amitié le samedi 9 septembre 2017 à La Martyre. La commémoration du « 11 novembre » à La Martyre, le 12 novembre.

Yvon MARZIN a commenté plus particulièrement l'attribution de la ½ part supplémentaire accordées aux veuves de plus de 74 ans.

Mme le Maire de La Martyre, a pris la parole, et n'a pas manqué entre autres, de souligner la belle présentation de cette assemblée générale et le dynamisme de la section.

Les membres du tiers sortant ont tous été réélus à l'unanimité. Une nouvelle candidature en la personne de Didier Guérin de La Martyre (OPEX) s'est fait connaître, et a été élu à l'unanimité. Une prochaine réunion en février prochain fixera les responsabilités de chacun(e) au sein du bureau.

Un goûter très convivial clôturait cette assemblée.



De G à D : Y. Marzin – M. Thyssen – P. Cocherel –
Y. Le Lann – Y. Le Garrec

La soirée crêpes

Malgré le froid hivernal de ce samedi 21 janvier 2017, environ 200 personnes se sont déplacées pour venir manger des crêpes à la Maison du plateau.



La dizaine de crêpiers (ières) s'est relayée à la confection des crêpes : Cathy, Marie-Pierre, Marie-Annick, Corinne, Elisabeth, Nathalie, Roxane, Rashmey, Françoise, Gwenaëlle et Jacques.

Pour effectuer le service, les jeunes se sont activés : Noëlla, Emmy, Tia, Alexina, Meïna, Lilirose, Maiwenn, Théo chapeautés par Julie, Pierrot et Jean-Michel.

Christian et Jacques ont approvisionné les crêpières en pâte, œufs, jambon etc ...

Nous remercions toutes les personnes qui ont donné de leur temps à la réussite de cette très belle soirée.

Je voudrais remercier également toutes les personnes qui sont venues manger des crêpes.

Le feu de la St Jean

La prochaine animation organisée par le Plateau en Folie est le Feu de la St Jean, le samedi 17 juin 2017 à Ploudiry. Une restauration sur place et une animation musicale sont à l'étude.

Pour préparer le feu de la St Jean, une corvée de bois a été organisée le samedi 18 février. Christian, Pierre, Pierrot, Gérard, Stéphane, Jean-Yves, Jacques, Didier, Corinne et Théo se sont retrouvés sous le soleil.

Ce bois servira à remplir la structure en bois concoctée par « Pierrot Technicien sans clou, sans vis ».



Samedi 29 avril 1er Festival Culturel Alcateia



Informations: Gaspar
07.68.24.54.72

Libre Participation.

Avec Capoeiristes de niveau international à la Martyre Maison du Plateau 10h00 à 14h00

L'association Uni Monde Capoeira organise
le premier Festival Culturel Alcateia Capoeira Bretagne.

Il se déroulera du 28 au 30 avril 2017 à Brest, La Martyre et Plougonvelin.

Des capoeiristes de niveau international y participeront.

Il y aura des démonstrations de capoeira sous l'égide de professeurs venant de la région parisienne et de pays étrangers.

Le festival fait escale à La Martyre le
Samedi 29 avril de 10 h 00 à 12 h 00 à la Maison du Plateau.

Cette démonstration de capoeira est ouverte à tous et vous permettra de mieux connaître cette activité.

Prochaine manifestation de l'association à La Martyre : le dimanche 28 mai
entre 14 h 00 et 18 h 00 : Capoeira Ecologique. Participation libre.

Histoire et traditions campanaires

Les cloches dans la vie sociale: un instrument de communication

Il existe différents types de cloches: quelques-unes ont une fonction civile (et domestique pour certaines), d'autres tiennent une fonction religieuse. On les appelle « clochettes », « grelots », « clarines », « timbre », « tocsin », « bourdon », « braillard ». On retrouve les cloches chinoises ou clochettes d'animaux, des cloches de portail, de navires, des sonnettes de table. Mais aussi, des cloches d'avertissement des pompiers, des cloches de châteaux, des cloches aux rythmes des prières. Associée à la religion ou au pouvoir, la cloche accompagne l'évolution de la société en lui apportant une voix publique.

La cloche est un instrument de communication et de musique en métal, en forme de coupe renversée, qu'on met en vibration en frappant sa surface extérieure avec un marteau ou sa surface interne avec un battant. Les textes latins, suivant les lieux et les époques, mentionnent les termes de *signum* désignant à la fois la cloche et la sonnerie, *clocca*, *campana*, *tintinnabulum*, *nola*, *cymbalum* pour désigner l'instrument de cloche. Le terme « campanaire » désignant ce qui a trait aux cloches et venant du latin *campana*, tire son origine de la Campanie, région de Naples réputée pour la qualité de son bronze.

Le rôle des cloches s'est atténué lors des bouleversements d'après-guerre: installation de l'électricité, apparition de nouveaux moyens de communication et d'information (généralisation des montres, horloges, radio, téléphone, sirènes municipales, sonnette de maison, avertisseurs sonores des trains ...). La grande diversité des façons de sonner permet de marquer les événements avec précision, ces principales façons de sonner sont: le tintement (frapper la cloche immobile avec un marteau extérieur) et la volée (balancement de la cloche frappée par son battant). Il existe aussi la façon dite piqué plus complexe.

Sonneries civiles

Le tocsin (« braillard » dans le sud de la France) est une sonnerie redoutée des villes et villages annonçant des catastrophes: incendies, déclaration de guerre et levée d'une armée, épidémies, inondations, l'approche de troupes ennemies, des révoltes populaires, des mauvaises conditions climatiques. On sonne la cloche pour signaler le début et l'arrêt des vendange, l'ouverture de la chasse, divers élections ou décisions de justice, le couvre-feu ou la fin du travail de la journée.

Sonnerie religieuse

Instrument utile au rassemblement des fidèles, la cloche appelle à la prière et paix de Dieu.

Les églises possèdent de nombreux types de cloches qui ont chacune leur rôle propre: on peut y trouver des timbres fixes pour tinter l'heure, des cloches de volée pour sonner les offices en volée (messes ordinaires et dominicales, solennités, mariage), des cloches votives pour prier un saint, des carillons d'autel pendant la célébration de la messe, des clochettes manuelles d'enfants de chœur animées pendant les processions, des clochettes basilicales placées au chœur comme signe distinctif de l'église honorée Les sonneries en volées et l'angélus (tintement) sont les plus entendues. Le Glas sonne différemment suivant si c'est une femme, un homme ou un enfant qui est mort, mais connaît également des variantes suivant les régions.



Les lépreux, la plupart errants dans l'isolement (ceux qui ne faisaient parti d'aucune léproserie), devaient informer à l'aide d'une cloche, leur passage à proximité d'une ville. Illustration d'un manuscrit du XIVe siècle *Liber pontificalis*, Edmund Lacy, évêque d'Exeter.

Inauguration des cloches publiques et des églises

Lors de l'inauguration d'une cloche d'église, l'usage veut qu'une cérémonie religieuse lui soit consacrée, appelée « baptême », « bénédiction » ou « consécration » (si le rite des onctions aux huiles saintes est accompli) et durant laquelle un nom lui soit attribué. Un parrain et une marraine lui sont affectés. Les cloches publiques portent parfois les noms d'usage ou ceux des personnalités ayant présidé leur installation.

Les cloches de Saint-Salomon, La Martyre

Le clocher renfermait 4 cloches avant 1750. La plus grande et la plus petite furent refondues à cette date. Aujourd'hui, la tour renferme encore deux cloches, l'une faite en 1825, l'autre en 1875.

La grande cloche de 1825 d'un poids de 2 138 livres, porte l'inscription suivante: « Faite à Brest le 20 mars 1825 pour l'église de La Martyre - Mr. Hamon desservant - Parrain Mr. Pierre Marie Paize de Kerampuil chevalier d St. Louis et maire de La Martyre - et Marraine Mme Marie Gabrielle Clet d Penfeunteuniou Marquise de Poulpry - Christophe Gueguen président ». Plus bas : « Faite par Alphonse Viel - fondeur à Brest ». Dans trois petits médaillons, on voit: Saint-Pierre, la Vierge et l'Enfant, Sainte Catherine tenant une épée, sa roue et une hachette. Plus haut, le Christ en croix avec au pieds Saint Jean et Madeleine.

La petite cloche, d'un poids de 700 livres, renferme dans trois médaillons le Christ en croix, la Gloire à Marie et la Vierge avec l'Enfant Jésus et Saint Jean. Comme inscription: « Baptisée l'année du Jubilé 1875 j'ai été nommée Eulalie Marie Nicole par Mr Nicolas Gouloigner mon parrain président du conseil et par Mm. Eulalie Piquenard des Landes née Coué ma marraine. Recteur Mr. Delaunay - Maire Mr. Gueguen, Fondue à Ploërmel par Fre Fulbert ».



La mémoire sonore : un patrimoine historique et artistique campanaire



A Locronan en Bretagne : l'une des plus anciennes cloches de France connue à ce jour

Cette petite cloche en cuivre martelé de l'église Saint-Ronan, daterait du VI^e siècle. Aujourd'hui elle est exposée dans la cathédrale.

A Moscou en Russie: la Tsar Kolokol est la plus grosse cloche au monde

Elle pèse près de 202 tonnes et mesure plus de 6 mètres de hauteur et de diamètre. Cette cloche n'a jamais sonnée car 11,5 tonnes de bronze s'en sont détachés lors d'un incendie en 1737 (2 ans après avoir été fondue).



Carillons de huit cloches chinoises Bo

En bronze, elles dateraient de XI^e siècle avant notre ère. Elles sont exposées au Musée des Arts Asiatiques à Nice.

Les cloches en tant qu'objet d'art : le savoir-faire de « maîtres-fondeurs »

La gravure que l'on retrouve dans l'Encyclopédie de Diderot et d'Alembert, représente une vue générale d'un atelier de fonte de cloches, au milieu du XVIII^e siècle. On peut apercevoir: la fosse de coulage, le fourneau, la fabrication du moule. Les maîtres-fondeurs étaient pour la plupart itinérants (on les appelle les « saintier ») : ils se déplaçaient pour couler une cloche près de l'endroit où elle devait être installée, il est plus simple de déplacer l'atelier, plutôt que la cloche, qui elle peut peser plusieurs tonnes parfois. Le travail s'effectuait d'abord par la construction d'un four pour la fusion du métal, puis par la fabrication des moules portant les motifs du décor, des marques et des signatures des fondeurs, et surtout calculer de façon précise la forme et l'épaisseur du métal pour obtenir une belle sonorité. Ainsi il s'agissait d'un travail complexe de plusieurs semaines.



A Saint-Pol-de-Léon: une cloche miraculeuse

L'histoire raconte que le roi de Cornouailles voulu nommer comme évêque, le pieux et instruit Pol Aurélien, qui refusa tant il était humble, mais lui demanda juste la cloche qui se trouvait à la chapelle Tintagel pour partir en Armorique. Le roi Marc'h la lui refusa. Arrivés à l'Ile-de-Batz, Pol-Aurélien et ses disciples demandèrent une terre au comte Withur. Et lorsque ils échangèrent, s'apercevant qu'ils étaient cousins, un pêcheur les interrompit afin de leur montrer l'étrange prise: un poisson tenant dans sa gueule une cloche. C'était la cloche que le roi Marc'h lui avait refusé.

Parler au quotidien, expression familière et populaire avec le mot « cloche »

« Être (une) cloche », « quelle cloche celui-là ! » : quel idiot ! La « cloche » est le naïf, celui qui se fait avoir. Car la « cloche » balance d'un côté, puis de l'autre, et que le mot a d'abord désigné un indécis.

« Se faire sonner les cloches » : se faire disputer, réprimander. La « cloche » évoque bien sûr la tête. On se fait donc taper sur la tête -au figuré- avec en plus l'idée d'un vacarme assourdissant. On est étourdi de reproches, et le pluriel de « cloche », intensifie cette remontrance.

« Avoir, « entendre le même son de cloche » : avoir, entendre le même avis, la même opinion sur un sujet.

« Un son de cloche » évoque aussi la version donnée d'une histoire. « L'autre son de cloche » étant la même histoire, vue par la partie adverse (une dispute racontée par l'un, puis par l'autre...). Un vieux proverbe dit « Qui n'entend qu'une cloche n'entend qu'un son ».

« Sauter à cloche-pied » : sauter sur un seul pied.

« Il y a quelque chose qui cloche » : quelque chose ne va pas, n'est pas normal, il y a quelque chose qui va de travers.

« Déménager à la cloche de bois » : partir sans prévenir, sans payer.

« Se taper la cloche » : faire un bon repas. c'est faire bombance, avec au départ l'idée de s'enivrer - le vin vous cogne sur la tête.

« Être de la cloche » : être clochard, dans le sens péjoratif d'une personne sans domicile fixe.

« Mettre sous cloche » : mettre à l'abri, surprotéger.

L'iconographie des saints : la cloche comme attribut

Au Moyen-âge, la tradition veut que les évangélistes irlandais exercent leur mission en tenant une sonnaille.

De nombreuses représentations de saint Antoine d'Égypte, considéré comme le fondateur de l'érémisme chrétien, nous le montrent accompagné d'un cochon portant une clochette (qu'il porte parfois lui-même).

Selon Émile Mâle, cette tradition date de la fin du XIVe siècle. Le cochon n'a rien à voir avec la vie du saint mais avec un ordre religieux fondé en Dauphiné en 1095 (les Antonins). On ne devait pas laisser les porcs errer dans les rues, à l'exception de ceux des Antonins, reconnaissables à leur clochette.

Saint Gildas, abbé renommé du monde celtique chrétien, fondateur de l'abbaye de Rhuy est aussi représenté avec une cloche. Réputé pour soigner la folie, il était fondeur de cloche.



Estampe du XVIIe siècle représentant Saint-Antoine la cloche à la main droite. Recueil de C. Le Brun.



Statue de Saint Gildas dans l'église St-Gildas de Magoar (22). La cloche est à ses pieds.

Le passage de Zeus à La Martyre le
lundi 6 mars 2017



Une vingtaine d'arbres sont tombés en travers du sentier de la voie romaine entre le bourg et la départementale Landerneau/Sizun.

La croix du calvaire de la Route de Landerneau devra être reconsolidée.

Plusieurs grands arbres et notamment des pins n'ont pas résisté à Zeus au Bois noir.

Galleg—Brezhoneg

Lavarioù e brezhoneg

Miz imbrill
Barradeu grezill

Imbrill goude Pask
Tud ha loened eu deue goask

Reo Ebrel a zo kenkoulz ha reo Mae

Pa deu ar c'hizier d'an haleg
Echu ar goanv kalet

Pask gleboreg
Eost baraeg

Kloc'h an anjelus
Kloc'h an dogoliera

Dictons en breton

Mois d'avril
Ondées de grêle

Avril après Pâques
Hommes et bêtes ont à souffrir

Gelée d'avril vaut gelée de mai

Quand les saules ont leurs cha-
tons, l'hiver dur est fini

Pâques pluvieux
Moisson abondante

Cloche de l'Angelus
Cloche de la fin du travail



Arrêt sur images du 1er trimestre 2017



Stéphanie SEAC'H a fêté ses 104 ans le 2 février dernier à la Maison de retraite « les trois sources » à Lopéret.

Elle a vécu à Kervern jusqu'à ses 89 ans. Son époux, Louis, est décédé en 1990. En 2002, Stéphanie est partie s'installer chez l'une de ses filles à Plougastel.



*Jour de fête à la cantine
le 28 février pour le
Repas du Carnaval*

